

Schweizerische Gesellschaft Mittlerer Osten und Islamische Kulturen
Société Suisse Moyen Orient et Civilisation Islamique
Società Svizzera Medio Oriente e Civiltà Islamica

Tiere

L'animal



Bulletin 38

**Frühling
Printemps**

2014



Inhaltsverzeichnis – Sommaire

Editorial	3
<i>Herbert Eisenstein</i> Tiere im Koran	5
<i>Mohammed Hocine Benkheira</i> L'animal, la mort et la souillure	7
Zwei Tiergedichte von Abū Nuwās über einen Hund und über ein Kamel	10
<i>Peter Pökel</i> Al-Ġāhīz und das Kitāb al-Ḥayawān	11
Bild eines <i>Chamelpard</i> aus Konstantinopel Image d'un <i>chamelpard</i> de Constantinople	15
<i>Thierry Buquet</i> Les ménageries arabes et ottomanes	16
Das Kamel in der arabischen Sprache Quelques appellations du chameau en arabe	20
Rezension: Tiergeschichten aus der arabischen Welt	23
<i>Seyyed Hassan Eslami Ardakani</i> Animals in Islam: a Brief Review	24
<i>Monika Zbidi</i> Tierschutz und Vegetarismus im Rahmen „Öko-Islams“	27
<i>Haroon Akram Gill</i> Animal Protection in Pakistan	31
Deux poèmes animaliers sur un corbeau, de Djamīl Buthaynah, et sur un cheval, de Maḥmūd Kushādjim	34
Der erneuerte Vorstand der SGMOIK Nouvelle composition de comité de la SSMOCI	35



Editorial

Mit dieser Nummer übernehmen wir, Thomas Würtz und Sophie Glutz, die Redaktion des Bulletins.

Stellvertretend für alle, die das Bulletin bisher gelesen haben, sei hier den langjährigen Redakteuren Hartmut Fähndrich und Elisabeth Bäschlin gedankt. Angesichts der grossen Fussstapfen, die sie mit ihrer engagierten Arbeit hinterlassen haben, mussten wir schnell die Hufe schwingen, um mit diesem Bulletin nicht gleich den Anschluss zu verlieren. Ja, und mit den Hufen ist das Stichwort schon gefallen. In dieser Ausgabe wird es um „Tiere“ und Islam gehen!

Die Themenwahl mag erstaunen, doch am Thema „Tiere“ kann sich so manches zeigen lassen: wir erfahren nicht nur Wissenswertes zu Tieren im Koran und im islamischen Recht, sondern auch zur herrscherlichen Prachtentfaltung durch Menagerien. Zudem lassen sich am Thema „Tiere“ zeitgenössische Bewegungen islamischer Gelehrsamkeit in den Bereichen Umwelt- und Tierschutz sowie Vegetarismus aufzeigen.

Die verschiedenen Beiträge sollen einen neuen, ungewohnten Zugang zu Tieren im Islam eröffnen und zugleich von dort aus den Blick auf Aspekte literarischer, religiöser, politischer und sozialer Fragen in und um die islamische Welt neu ausrichten helfen.

Die Autoren und Autorinnen präsentieren Kernpunkte von Thematiken, die Sie vielleicht schon kennen und gehen zugleich darüber hinaus: So weiss jeder mit

Voici le premier numéro du Bulletin depuis que nous, Thomas Würtz et Sophie Glutz, en avons repris la rédaction.

Pour tous les lecteurs et lectrices du Bulletin, nous exprimons les plus vifs remerciements au rédacteur et à la rédactrice précédents, Hartmut Fähndrich et Elisabeth Bäschlin, qui ont assumé cette tâche durant de longues années. Au vu des empreintes considérables laissées par leur travail engagé, nous n'avons d'autre choix que de sauter en selle sans tarder pour ne pas être désarçonnés dès notre première édition. Et de la selle nous glissons déjà à notre thème puisqu'il sera question ici d'animaux, et d'islam.

Si le choix du thème peut surprendre, il a bien des choses à nous révéler : au-delà de précieux enseignements sur la place des animaux dans le Coran et sur leur rôle en droit islamique, on découvre par exemple comment les souverains recouraient aux ménageries pour étaler leur magnificence. De plus, le thème animalier ouvre une fenêtre sur des mouvements contemporains de l'érudition islamique, préoccupés de protection de l'environnement et des animaux ou de végétarisme.

Les contributions offriront sans doute une approche nouvelle, inhabituelle, du thème des animaux dans l'islam, modifiant du même coup le regard porté sur certains aspects des questions littéraires, religieuses, politiques et sociales qui traversent et entourent le monde islamique.

Con questo numero noi, Sophie Glutz e Thomas Würtz, prendiamo in consegna la redazione del Bollettino.

A nome di tutti coloro che finora hanno letto il bollettino, saltuariamente o con regolarità, ringraziamo qui i redattori di lunga data Hartmut Fähndrich ed Elisabeth Bäschlin. Date le grandi orme che entrambi hanno lasciato con il loro lavoro appassionato e professionale, abbiamo dovuto partire a spron battuto in modo da non rimanere subito indietro con questo Bollettino. Ed eccoci già nel campo semantico giusto; il tema di questo numero è infatti animali e Islam.

La scelta dell'argomento sorprenderà, ma il tema degli animali offre molti spunti: impareremo da esperti del settore non solo nozioni sugli animali nel Corano e nel diritto islamico o sullo splendore dei serragli reali, ma anche in generale sull'importanza simbolica degli animali nel contesto islamico. Inoltre, il tema degli animali è l'occasione per parlare di movimenti intellettuali islamici contemporanei sul benessere ambientale e degli animali e sul vegetarianismo. L'esempio di un Paese specifico completa la gamma degli argomenti.

Così, i vari contributi in questo Bollettino potranno forse aprire una nuova prospettiva sugli animali nell'Islam, una prospettiva dalla quale rivedere alcuni aspetti di questioni letterarie, religiose, politiche e sociali nel mondo islamico e intorno ad esso.



dem Islam das Verbot des Verzehrs von Schweinefleisch zu verbinden, wo aber lässt sich ein solches Verbot in Bezug auf islamisch-rechtliche Traditionen allgemeiner verorten? Geht es im bekannten Buch des arabischen Gelehrten al-Djāhīz (gest. 868) zu den Tieren wirklich um Tiere? Wie steht es um gesetzliche Vorschriften und konkreten Tierschutz in Pakistan?

Tiergedichte des Abū Nuwās (gest. ca. 814), von Djāmīl Buthaynah aus Medina (gest. 701), sowie von Mahmūd Kushādīm (Hofdichter bei Sayf al-Dawlah in Aleppo, gest. 941) ergänzen die Artikel. Dazu gesellt sich eine Aufzählung verschiedener Namen für das Kamel im Arabischen sowie eine Rezension arabischer Tiergeschichten.

Ist das Bulletin der SGMOIK diesmal ein regelrechtes Themenheft, soll die nächste Ausgabe zum Oberthema Kaukasus im Sinne einer Mitgliederzeitschrift wieder ein breiteres Spektrum an Forschungsthemen und Rezensionen aufgreifen.

Die Arbeit an unserer ersten Ausgabe war sehr bereichernd und wir danken allen Autoren und Autorinnen für das Vertrauen, das sie uns entgegengebracht haben. Das Thema hat uns die letzten Monate zunehmend fasziniert und so hoffen wir, dass auch Sie sich von „Tieren“ in den Bann ziehen lassen.

Les auteurs présentent des éléments clés dont vous avez peut-être déjà connaissance, mais vont aussi plus loin : tout le monde associe à l'islam l'interdiction de consommer du porc, mais sait-on où se trouve plus généralement une telle interdiction dans le cadre des traditions du droit islamique ? L'œuvre célèbre de l'érudite arabe al-Djahiz (mort en 868) parle-t-elle vraiment d'animaux ? Où en sont les prescriptions légales et la protection concrète des animaux au Pakistan ?

Des poèmes animaliers d'Abou Nouwas (mort vers 814), du Méridienois Djamil Buthaynah (mort en 701) et de Mahmud Kushadim (poète à la cour de Sayf al-Dawlah à Alep, mort en 941) complètent les articles, ainsi qu'une énumération d'appellations arabes du chameau et une recension d'histoires animalières arabes.

Après le présent Bulletin de la SSMOCI conçu comme un cahier thématique, la prochaine édition, consacrée au Caucase, fera à nouveau place à une plus grande diversité de thèmes de recherche et de recensions dans l'esprit d'une revue d'association.

La préparation de notre première édition nous a beaucoup enrichis et nous remercions tous les auteur-e-s de nous avoir fait confiance. Le thème choisi nous a captivés, et nous espérons que vous tomberez à votre tour sous le charme des animaux.

Alcuni aspetti di cui forse avete già sentito parlare vengono qui presentati succintamente ma poi approfonditi: per esempio, tutti sanno che l'Islam vieta il consumo di carne di maiale, ma quali sono le basi di questo divieto nella tradizione giuridica islamica? E ancora: nel famoso Libro degli animali dello studioso arabo al-Ġāhīz (m. 868) si parla veramente di animali? Quali leggi regolano la protezione degli animali in Pakistan?

A completamento degli articoli abbiamo incluso due poesie sugli animali di Abū Nuwās (m. circa 814), una di Ġāmīl Buthayna (poeta medinese, m. 701), e una di Maḥmūd Kušāġim (poeta alla corte dell'emiro Sayf al-Dawla ad Aleppo, m. 941). Le poesie sono accompagnate da un elenco di diversi nomi per il cammello in arabo e da una recensione dedicata alle storie arabe di animali.

Se questo numero del Bollettino della SSMOCI è un vero e proprio numero tematico, la prossima uscita, che sarà dedicata al Caucaso, prenderà in considerazione una più ampia gamma di temi di ricerca e recensioni, in modo che il Bollettino rimanga la rivista dei suoi membri.

Lavorare a questo nostro primo numero è stato molto gratificante; ringraziamo tutti i collaboratori e collaboratrici, gli autori e le autrici per la fiducia che hanno riposto in noi. Il tema ci ha affascinato sempre di più negli ultimi mesi e speriamo che anche i lettori si lascino incantare dagli animali.

Thomas Wörtz

Sophie Quirk



Les ménageries arabes et ottomanes

Thierry Buquet, ingénieur de recherche au CNRS, est responsable des ressources électroniques à l'Institut français au Proche-Orient (Beyrouth). Diplômé de l'École pratique des hautes études en histoire et philologie (Paris), il est spécialiste de l'histoire des animaux exotiques au Moyen Âge. Il s'intéresse à la grande faune africaine et asiatique, aux ménageries princières, à la transmission des savoirs zoologiques et à l'histoire des zoonymes.

L'histoire des ménageries arabes reste aujourd'hui à l'écriture. La vieille et médiocre synthèse de Gustave Loisel l'évoque à peine, notamment à propos des ménageries ottomanes de Constantinople (Loisel 1912 : I, 184-187). Le long article de L. Keimer sur le Caire ne parle que trop brièvement des ménageries du Moyen Âge et de la Renaissance (Keimer 1954 : 87-89). Il existe une bonne synthèse récente de quelques pages sur les ménageries mameloukes dans une thèse publiée en 2013 sur la médecine vétérinaire (Shehada 2013 : 72-74). L'Encyclopédie de l'islam ne contient pas d'entrée spécifique « ménagerie » : ceci n'est pas étonnant car il n'existe pas de terme univoque désignant la ménagerie dans les sources arabes, où l'on peut trouver mention d'étables (*isṭabl*), de jardins ou de « paradis » (*ḡannat al-arḍ*) ou encore d'enclos (*ḥayr al-wuḥūsh*). Le terme *ḥayr* désignait, aux époques omeyyade et abbasside, un vaste parc entouré de murs, servant de jardin d'agrément et occasionnellement d'enclos de chasse (Capel 2012 ; Sourdel-Thomine 1975).

Comme pour l'Occident médiéval, le terme de ménagerie est anachronique, car il renvoie à un mot utilisé à partir du XVII^e siècle. Pour l'Europe du Moyen Âge, le lexique est très varié et désigne souvent des réalités fort différentes (Buquet 2013a : 100-102). Dans le monde musulman, comme dans le monde chrétien, les collections d'animaux, la plupart du temps uniquement possédés par les princes les plus riches, ont des fonctions différentes, qu'il est possible de classer de la façon suivante :

- des équipages de chasse où sont gardés des chiens, des guépards et des lynx, sans oublier des oiseaux de proie, dressés à l'art de la fauconnerie (faucons, éperviers, gerfauts, etc.) ;
- des écuries de chevaux, ânes et chameaux, pour le transport, la chasse et les jeux équestres (courses, polo) ;
- des parcs d'agrément, comprenant des volières d'oiseaux chanteurs ou d'apparat, qu'ils soient au-

tochtones ou exotiques, pour le plaisir des yeux et des oreilles, et parfois des bassins pour animaux aquatiques ;

- des réserves cynégétiques où le gibier (cerfs, gazelles, ânes sauvages, lièvres, etc.) est gardé dans des enclos, pour y être plus tard chassé ;
- des « ménageries » d'animaux sauvages et spectaculaires (éléphants, girafes, lions, panthères, zèbres, ours, etc.).

Cette simple liste montre la diversité des usages de l'animal, et conséquemment, la diversité des espaces et enclos où il est gardé en captivité.

Ménageries et cadeaux diplomatiques

Les ménageries d'animaux exotiques sont aussi, en plus du plaisir procuré par l'observation et la curiosité, des signes extérieurs de richesse et des instruments de pouvoir. En effet, posséder des animaux provenant de contrées lointaines démontre l'influence du souverain jusqu'en Afrique et en Inde, fruit souvent de relations régulières avec d'autres royaumes, où le cadeau d'animaux rares accompagne souvent d'autres présents diplomatiques. Ce type de cadeau peut être le fruit d'une relation tributaire : ainsi l'Égypte impose à la Nubie, jusqu'au XIII^e siècle, le *baḳṭ*, traité annuel imposant l'envoi d'esclaves, mais aussi d'animaux sauvages en Égypte (Beshir 1975 ; Løkkegaard 1991 ; Halm 1998). Le *baḳṭ* fut notamment l'une des principales voies d'importation de girafes vers la ménagerie du Sultan du Caire. Cette dépendance forte entre tribut, cadeau diplomatique et ménageries princières n'est pas une création arabe et remonte aux périodes historiques plus anciennes. Les empires mésopotamiens ainsi que l'Égypte des pharaons s'approvisionnaient ainsi en animaux rares auprès des royaumes vaincus ou tributaires. Mas'ūdī, écrivain et encyclopédiste du X^e siècle, dans les *Prairies d'or* (*Murūḡ al-dhahab* III, chap. 33, p. 3) fait remonter l'envoi de girafes aux rois de Perse « comme elle fut offerte plus tard aux rois arabes, aux premiers califes abbassides et aux gouverneurs de l'Égypte ».



Du début de l'hégire jusqu'à la période ottomane, l'usage des cadeaux diplomatiques animaliers est bien documenté, notamment chez les historiens comme al-Maḳrīzī ou Ibn Khaldūn. Éléphants, girafes, zèbres et même rhinocéros et hippopotames sont offerts aux souverains égyptiens : Baybars reçut en 1275-1276 un important *baḳṭ* nubien de 3 éléphants, 3 girafes et 5 panthères. En retour, les souverains les offrent parfois à d'autres rois musulmans (maghrébins, arabes, mongols ou perses) ou chrétiens. Baybars est celui pour lequel nous avons le plus de témoignages : il offrit éléphants, girafes ou zèbres au roi d'Espagne Alphonse le Sage, au roi de Sicile Manfred, à l'empereur byzantin Michel VIII Paléologue et au khan mongol Bereke (Buquet 2013b).

Des ménageries en terre d'islam, de Cordoue à Bagdad

La possession d'animaux exotiques ne concernait pas uniquement l'Égypte : les souverains musulmans ont depuis le début de l'hégire jusqu'à la période moderne entretenu des ménageries, d'al-Andalus à l'Inde moghole, sans oublier Bagdad et Istanbul. Au X^e siècle, une girafe est envoyée de Tunisie à Cordoue ; plusieurs témoignages, dont celui d'Ibn Khaldūn, mentionnent la présence de cet animal au XII^e, XIII^e et XIV^e siècles au Maroc et en Tunisie (Cuoq 1985 : 352, note 1). Toujours selon Ibn Khaldūn, le souverain hafside al-Mustanṣir, régnant sur le Maghreb, s'était fait construire un vaste parc de chasse à Bizerte en 1253. Il y allait chasser avec ses faucons, lévriers (*sloughis*) et guépards (Capel 2012, § 25). À Bagdad, le témoignage le plus riche concerne l'année 907, à l'occasion de la visite d'ambassadeurs de l'empereur byzantin Constantin VII auprès du calife al-Muḳtadir. Pendant leur visite du palais califal, les envoyés grecs sont conduits vers l'espace des bêtes sauvages (*hayr al-wuḥūsh*) et peuvent observer 4 éléphants, 2 girafes et une centaine de « bêtes féroces » (lions et panthères) (Hamidullah 1960 : 295–296). Un tel parc zoologique existait à Bagdad depuis le début du IX^e siècle, sur la rive orientale du tigre et fut restauré moins d'un siècle plus tard par al-Muḳtadir lors de la restauration au palais califal (Capel 2012 : § 22).

Description de la ménagerie du Caire par al-Maḳrīzī

Si les mentions historiques relatives aux ménageries musulmanes sont le plus souvent éparées et allusives,

al-Maḳrīzī nous a néanmoins transmis une longue et précise description de la ménagerie de Khumarāwayh, à Fustāt, près du Caire, à la fin du IX^e siècle. Tout spécialement construite dans le palais du prince tulunide, elle comprenait différentes écuries pour les chevaux, mulets et dromadaires, ainsi que des « maisons » (*dār*, pl. *diyār*) différentes pour les léopards, panthères, éléphants et girafes. Les lions étaient gardés dans le château même du prince, où il avait fait faire une « maison des lions » (*dār al-sibā*) avec des chambres voûtées contenant chacune un lion et sa lionne, débouchant sur une salle plus grande permettant d'isoler chaque cellule pour la nettoyer ou apporter la nourriture sans danger. Un personnel spécialisé selon chaque espèce était assigné à cette tâche et avait un traitement annuel et des provisions de vivres considérables. Il existe donc, dès le IX^e siècle, des ménageries très structurées, avec des pavillons différenciés et spécialisés pour chaque espèce (al-Maḳrīzī, éd. 1906 : 3, 219-222). Au XIV^e siècle, toujours selon al-Maḳrīzī, les éléphants étaient parqués dans un quartier qui leur était dédié, *le rahbat al-afyāl*, (« Espace des éléphants », cité par Beshir 1975 : 22).

Le témoignage lacunaire des voyageurs occidentaux au Caire

Alors qu'aucune description aussi complète des ménageries égyptiennes n'est connue pour les siècles suivants, la richesse des collections zoologiques du Caire est confirmée par les voyageurs occidentaux. Entre le XIII^e et le XVII^e siècle, la description de la ménagerie du sultan est un passage obligé de la relation de voyage en Terre sainte : nous en avons repéré plus d'une quarantaine. Hélas, ces mentions assez brèves ne donnent pas une description aussi précise que celle d'al-Maḳrīzī. Le plus souvent, les voyageurs ne décrivent que les deux animaux les plus rares et les plus spectaculaires qu'ils peuvent y admirer : l'éléphant et la girafe. Les voyageurs observent des groupes importants (jusqu'à huit spécimens) de ces deux espèces, comprenant, pour les girafes, des mâles, des femelles et des petits, sans doute nés en captivité. Maḳrīzī nous relate d'ailleurs une naissance de girafon dans la Citadelle du Caire en 1271 (al-Maḳrīzī, éd. 1837 : 106, note 128), confirmant une certaine expertise vétérinaire dans la reproduction en captivité de ces animaux sauvages.

Les voyageurs ne mentionnent que très rarement d'autres espèces mieux connues comme le lion, la



panthère, etc. (Buquet 2013c). Une partie de la ménagerie du Caire se trouvait près de la Citadelle (*castrum soldani*) en 1323, selon Simeonis (Simeonis, éd 1960 : 59). Mais le manque de précision de ces témoignages laisse à penser qu'on trouvait au Caire plusieurs ménageries.

Les ménageries ottomanes de Constantinople

Les voyageurs visitant Constantinople après la chute de l'Empire byzantin nous ont laissé des récits un peu plus détaillés. Pierre Belon du Mans explique qu'il existe plusieurs lieux où voir les animaux : le Palais de Constantin et une église antique près de l'hippodrome (Tinguely 2000 : 134-136). Cette église, identifiée aujourd'hui à Saint-Jean du Diipion, est mentionnée par de nombreux voyageurs, frappés de voir un lieu de culte transformé en une ménagerie d'animaux sauvages et où sont enfermés, selon Belon, lions, panthères, lynx, loups, ours et tigres. Belon ajoute que les éléphants et hippopotames sont gardés dans les ruines du Palais de Constantin, où étaient aussi gardés les chameaux (Tinguely 2000 : 135-136). Fynes Morison y voit également une girafe en 1597 (Moryson, éd. 1907 : II, 96).

Un prisonnier des Turcs, Giovan Maria Angiolello, évoque, pour la période 1470-1481, plusieurs églises du quartier de Sainte-Sophie (donc à proximité de l'Hippodrome), convertis en ménageries : dans certaines étaient gardés les éléphants du Grand Turc, dans d'autres, ses lions (Asutay-Effenberger & Effenberger 2004: 57).

Plusieurs voyageurs décrivent une de ces églises comme une vieille tour délabrée. De fait, l'église Saint-Jean du Diipion fut en partie détruite par un tremblement de terre en 1510 ; plus tard, au début du XVII^e siècle, les restes de cette église furent démolis et les animaux transférés dans une autre église ancienne située non loin, près de l'Hippodrome. Cette nouvelle ménagerie fut appelée Arslan Hané (hôtel des lions) par les Turcs. (Mango 1950 : 158-161; Asutay-Effenberger & Effenberger 2004).

Un déclin des ménageries ottomanes ?

Les ménageries ottomanes semblent décliner en Égypte dès le XVII^e siècle, s'il faut se fier à la rareté des sources, qu'il faudrait réévaluer (Keimer 1954 : 89). Pourtant, une ménagerie existe encore au Caire au XIX^e

siècle, toujours située non loin de la Citadelle. Mais elle a perdu le faste d'autrefois : les animaux y sont peu nombreux (un éléphant maigre en 1834, quelques lions et hyènes les décennies suivantes), mal soignés et enfermés dans des enclos ou des cages en très mauvais état. Maxime du Camp donne, en 1850, ce jugement sévère sur la ménagerie de la Citadelle :

« ... on la sifferait dans une foire de campagne, un lion poussif et trois hyènes éreintées tournent tristement derrière les grillages de deux cages en bois placées dans une chambre de six pieds carrés... » (Cité par Keimer 1954 : 89).

Pourtant, Mohamed Ali, vice-roi d'Égypte, gardait de nombreux animaux dans le parc de son château de Šubra, situé au sud du Caire : des ours, des antilopes, des autruches, de vastes volières, et un énorme éléphant enchaîné à un arbre, qui fut plus tard transféré à Alexandrie à l'époque de Saïd Pacha. Ce dernier possède encore en 1863 une belle ménagerie, n'ayant rien à envier à celles des sultans mamelouks : 7 girafes, 2 éléphants, 6 lions, 3 léopards, une hyène, 2 servals, des cerfs, des antilopes, etc. (Loisel 1912 : III, 28).

À Istanbul, les sources sont encore nombreuses aux XVII^e et XVIII^e siècles, témoignant du faste maintenu à la cour impériale ottomane, se poursuivant tout au long du XIX^e siècle. En 1863, le palais ottoman de Çırağan Sarayı à Istanbul comprend des girafes, avec des enclos spécifiquement réalisés pour elles ; cette même année, le sultan achète trois lions pour lesquels il fait construire des cages (Atasoy 2002 : 302).

Il faudrait donc peut-être relativiser ce déclin d'une longue tradition qui a perduré du début de l'hégire jusqu'à la fin de l'Empire ottoman. Les commentaires acerbes des orientalistes du XIX^e siècle sur la pauvre ménagerie de la Citadelle du Caire sont peut-être aussi le fait d'un changement de mentalité quant aux collections animales, à l'heure où les capitales européennes font construire de nouveaux parcs zoologiques, pour satisfaire la curiosité des spectateurs et leur goût de l'exotisme, tout en ayant une approche résolument scientifique. Les ménageries princières privées disparaissent pour laisser peu à peu la place à un espace plus démocratisé, celui du zoo moderne, qui triomphe au XIX^e siècle, y compris en Égypte, notamment avec la création du zoo de Giza en 1891.



Bibliographie

- Sources:** Jacques de Vêrone. Le pèlerinage du moine augustin Jacques de Vêrone (1335), éd. Reinhold Röhricht, in : *Revue de l'Orient Latin*, 3, 1895 : 155-302. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb32857441f>
- al-Makrīzī. Description historique et topographique de l'Égypte (Livres des admonitions et de l'observation pour l'histoire des quartiers et des monuments), 3^e-4^e parties, éd. Paul Casanova. Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire 3-4. Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1906-1910. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5806744c>
- al-Makrīzī. Histoire des sultans mamlouks de l'Égypte, écrite en arabe par Taki-Eddin-Ahmed-Makrizi, éd. Étienne Quatremère. Oriental Translation Fund, 47. Duprat, Paris, 1837.
- al-Mas'ūdī. Les prairies d'or, éd. C. Barbier de Meynard & A. Pavet de Courteille. Imprimerie impériale, Paris, 1861.
- Moryson, Fynes. An Itinerary Containing his ten yeeres travell through the twelve dominions of Germany, Bohmerland, Sweitzerland, Netherland, Danemarke, Poland, Italy, Turkey, France, England, Scotland & Ireland. MacLehose and sons - Mac Millan co. Glasgow - New York, 1907. <http://www.archive.org/details/anitinerarycont14morygoog>
- Simeonis, Symon. Itinerarium Symonis Semeonis ab Hybernia ad Terram Sanctam, éd. Mario Esposito. Scriptores Latini Hiberniae, 4. The Dublin Institute for advanced Studies, Dublin, 1960.
- Études:** Asutay-Effenberger, Neslihan, and Arne Effenberger. Zur Kirche auf einem Kupferstich von Ğugas Inciciyan und zum Standort de Chalke-Kirche, in : *Byzantinische Zeitschrift*, 97, 1, 2004 : 51-94. DOI:10.1515/BYZS.2004.51
- Atasoy, Nurhan. 2002. A Garden for the Sultan. Gardens and Flowers in the Ottoman Culture, Augaz, Istanbul.
- Beshir, Beshir Ibrahim. New Light on Nubian Fatimid Relations, in : *Arabica*, 22, 1, 1975 : 15-24. <http://www.jstor.org/stable/4056449>
- Buquet, Thierry. 2013a. Les animaux exotiques dans les ménageries médiévales, in : Toussaint, Jacques (éd.) : *Fabuleuses histoires des bêtes et des hommes*, Tréma - Société archéologique de Namur, 97-121. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00905429>
- . 2013b. Nommer les animaux exotiques de Baybars, d'Orient en Occident, in : Müller, Christian & Roiland-Rouabah, Muriel : *Les non-dits du nom. Onomastique et documents en terres d'Islam. Mélanges offerts à Jacqueline Sublet, Études Arabes, Médiévales et Modernes*, PIFD 267. Presses de l'Ifpo, Beyrouth: 375-402. <http://books.opene-ducation.org/ifpo/5697>
- . 2013c. *Animalia Extranea et Stupenda ad Videndum*. Describing and Naming Exotic Beasts in Cairo Sultan's Menagerie, in : Walker Vadillo Monica A., García García, Francisco de Asís & Chico Picaza María Victoria : *Animals and the Otherness in the Middle Ages. Perspectives Across Disciplines*. British Archaeological Reports, International Series, 2500. Archeopress, Oxford : 25-34. <http://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00845246>
- Capel, Chloé. La question des parcs de chasse à l'époque abbasside : le cas emblématique de Sāmarrā', in : *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 130, 2012 : 153-180. DOI : 10.4000/remmm.7456 ; <http://remmm.revues.org/7456>
- Cuoq, Joseph. 1985. Recueil des sources arabes concernant l'Afrique occidentale du VIII^e au XVI^e siècle (*Bilād al-Sūdān*). Sources d'histoire médiévale, 6. CNRS éditions, Paris.
- Halm, Heinz. Der Nubische Baqt, in : Vermeulen U. & De Smet D. : *Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid and Mamluk Eras*. II. Proceedings of the 4th and 5th International Colloquium Organized at the Katholieke Universiteit Leuven in May 1995 and 1996. Orientalia Lovaniensia Analecta, 83. Peeters, Louvain, 1998 : 63-103.
- Hamidullah, Muhammad. Nouveaux documents sur les rapports de l'Europe avec l'Orient musulman au Moyen Âge, in : *Arabica* 7, 3, septembre 1960: 281-300. <http://www.jstor.org/stable/4055297>
- Keimer, L. Jardins zoologiques d'Égypte, in : *Cahiers d'histoire égyptienne* 6, 2, 1954 : 81-159.
- Loisel, Gustave. 1912. Histoire des ménageries de l'Antiquité à nos jours. 3 vols. O. Doin et fils, Paris.
- Løkkegaard, F. Bakt, in : *Encyclopédie de L'Islam* (EI 2), 1 A-B, Brill, Leiden, 1991 : 966.
- Mango, Cyril. Le Diipion, Étude historique et topographique, in : *Revue des études byzantines* 8, 1950 : 152-161. DOI:10.3406/rebyz.1950.1027.
- Shehada, Housni Alkhatieb. 2013. Mamluks and Animals: Veterinary Medicine in Medieval Islam. Sir Henry Wellcome Asian Series, 11. Brill, Leiden.
- Sourdél-Thomine, J. 1975. Ḥā'ir, in : *Encyclopédie de L'Islam* (EI 2). Vol. 3. H-Iram. Brill, Leiden, p. 73.
- Tinguely, Frédéric. 2000. L'écriture du Levant à la Renaissance : enquête sur les voyageurs français dans l'empire de Soliman le Magnifique. *Cahiers d'humanisme et Renaissance*, 58. Droz, Genève.

Arabische und osmanische Menagerien

Zu den Menagerien an den Höfen muslimischer Herrscher besteht noch grosser Forschungsbedarf. Menagerien – für die Zeit vor dem 18. Jh. ein anachronistischer Begriff – dienen zur Haltung von Tieren, die als Jagdbeute bzw. Jagdhilfe oder auch als Transportmittel gebraucht werden oder in Parks der Unterhaltung dienen. Wilden und exotischen Tieren wie Elefanten, Giraffen, Löwen, Panther, Bären und Zebras kam dabei auch im östlichen Mittelmeerraum eine besondere Rolle zu. Diese Tiere verhalten sich den Herrschern zur höfischen Prachtentfaltung und ermöglichen es zum Beispiel den Mamluksultanen in Kairo anderen Herrschern ausgefallene Geschenke zu machen. Sowohl die Menagerien auf der Zitadelle in Kairo sowie ihre osmanischen Gegenstücke haben immer auch westliche Reisende beeindruckt. Aus Konstantinopel wird auch die Unterbringung wilder Tiere in alten Kirchen berichtet. Ende des 19. Jahrhunderts löst der allgemein zugängliche Zoo – wie 1891 in Giza – die für den Herrscher reservierte Menagerie auch im Nahen Osten ab.



Der erneuerte Vorstand der SGMOIK

Nouvelle composition du comité de la SSMOCI

Präsident	Thomas Herzog (Bern)	Koordination; Delegierter SAGW	thomas.herzog@islam.unibe.ch
Vizepräsident	Thomas Würtz (Bern)	Redaktion Bulletin; Delegierter SAGW	thomas.wuertz@islam.unibe.ch
Quästorin	Martha Vogel (Basel / Luzern)	Kasse; Sekretariat	Martha.Vogel@unibas.ch
Vorstand	Sophie Glutz von Blotzheim Alsaadi (Solothurn / Genf)	Redaktion Bulletin, Romandie	Sophie.GlutzvonBlotzheim@ unige.ch
Vorstand	Elisabeth Bäschlin (Bern)	Sitzungen; Protokolle	baesch@giub.unibe.ch
Vorstand	Hartmut Fähdrieh (Bern)	Sitzungen; Post	hartmut.fahndrieh@hispeed.ch
Vorstand	Nicola Diday (Aarau)	Homepage; Newsletter	diday.nicola@gmail.com
Assoziiert	Oliver Thommen (Basel)	Layout Bulletin	oliver.thommen@gmail.com
Assoziiert	Nicolas Hintermann (Zürich)	Regionalveranstaltungen Zürich	nicolas.hintermann@uzh.ch
Revisor	Amir Sheikhzadegan (Zürich)		asheikhzadegan@yahoo.com
Revisor	Mostafa Brahimi (Lausanne)		mmbrahimi@yahoo.fr

Über die SGMOIK

Die SGMOIK will dazu beitragen, das Verständnis für die Kulturen und Gesellschaften Westasiens und Nordafrikas in unserem Lande zu fördern. Sie macht dies, indem sie den Dialog mit den mittelöstlichen und islamischen Nachbarkulturen pflegt und wissenschaftliches, publizistisches sowie künstlerisches Schaffen unterstützt.

Die SGMOIK versteht sich als Forum für alle, die mit der Region Westasien und Nordafrika in irgendeiner Weise beruflich zu tun haben. Die Vermittlung zwischen den universitären wissenschaftlichen Forschung, den Medien, der Politik und der interessierten Öffentlichkeit ist ihr ein wichtiges Anliegen.

Sur la SSMOCI

La SSMOCI a notamment pour but de favoriser, en Suisse, la connaissance des sociétés et civilisations du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord. Elle poursuit, dans ce but, un dialogue avec les cultures de divers pays du Proche-Orient et du monde islamique et soutient des activités scientifiques, journalistiques et artistiques.

La SSMOCI se veut un lieu de rencontre et d'échanges pour tous ceux que l'activité professionnelle amène à travailler sur la zone Moyen-Orient et Afrique du Nord. Elle considère qu'elle a pour principale tâche de servir d'intermédiaire entre la recherche scientifique universitaire, les médias, la politique et le grand public intéressé.

Impressum

Das SGMOIK-Bulletin erscheint zweimal jährlich. Der Vorstand ist verantwortlich für die Herausgabe. Das Bulletin wird allen Mitgliedern der SGMOIK zugestellt. Institutionen können die Publikation zum Preis von Fr. 20.- pro Jahr abonnieren.

Redaktion: Sophie Glutz, Thomas Würtz, Oliver Thommen.

Übersetzung Editorial: Catherine Bachelierie und Letizia Osti.

Druck: Jobfactory, 4053 Basel.

Das nächste Bulletin erscheint im Herbst 2014.

SGMOIK, Bulletin, Postfach 8301, 3001 Bern.

Homepage: www.sagw.ch/sgmoik

Abdruck von Beiträgen nur nach Absprache mit der Redaktion. Für die Richtigkeit der Tatsachen in den Artikeln sind die Autoren verantwortlich. Die SGMOIK übernimmt durch die Publikation keine Meinungen, die die Autoren in anderen Zusammenhängen vertreten.

Le bulletin de la SSMOCI paraît deux fois par an. Le comité exécutif est responsable de sa parution. Tous les membres de la SSMOCI reçoivent le bulletin automatiquement. Les institutions intéressées peuvent s'abonner au prix de 20.- francs par an.

Comité de rédaction: Sophie Glutz, Thomas Würtz, Oliver Thommen. Traduction de l'éditorial: Catherine Bachelierie et Letizia Osti. Impression: Jobfactory, 4053 Bâle.

Le prochain bulletin paraîtra à l'automne 2014.

SSCMOCI, Bulletin, Case postale 8301, 3001 Berne.

Site: www.sagw.ch/sgmoik

Reproduction d'articles seulement après autorisation de la rédaction. Chaque auteur est responsable de l'exactitude des faits dans son article. Cette publication n'entraîne pas l'adhésion de la SSMOCI aux avis exprimés ailleurs par les auteur-e-s.